



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le cinq juin à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de Nailloux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Lison GLEYESSES, maire de Nailloux.

Date de la convocation : 29 mai 2026

Étaient présents 23 : ABRARD Frédéric, AIGOUY Jean, AURET Laurent, BALONAS Mélanie, BRET Carole, CABANER Charlotte, CARREY Justine, CHEVAUGEON Maurice, CORREGE Céline, DELMAS Christian, DELRIEU Luc, FOURCADE Georges, GLEYESSES Lison, GOUTNIKOFF Sylvie, LAURENS Fabrice, MARTY Pierre, METIFEU Marc, MOUGINOT Sarah, NAUTRÉ Éva, OBIS Éliane, PADIOU Laurent, RENARD Laurent, SCIÉ Nicole

Étaient excusés 4 : ARPAILLANGE Michel, DJOUDER Sarah, LEBRUN Guillaume, LEVRAT Anne.

Pouvoirs 4 : ARPAILLANGE Michel pouvoir à Laurent RENARD, DJOUDER Sarah pouvoir à Céline CORREGE, LEBRUN Guillaume pouvoir à Christian DELMAS, LEVRAT Anne pouvoir à Eliane OBIS.

Secrétaire de séance : PADIOU Laurent

TARIFICATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL POUR UNE « GUINGUETTE » SUR L'ESPLANADE DE LA FRATERNITÉ

Dans le cadre de sa politique d'animation locale et de valorisation de son domaine public, la commune souhaite permettre l'exploitation d'une guinguette à caractère saisonnier.

Cette guinguette se fera en extérieur, sur une surface de 15 m², et proposera un bar, une petite restauration et un espace d'animation musicale ou culturelle.

Cette convention est consentie pour une durée de 24 mois, du 13 mai 2026 au 25 mai 2028.

Le montant de la redevance sera le suivant :

- 150 € par mois d'ouverture à compter de la date d'installation jusqu'au 5 septembre 2026 ;
- 50 € par mois sur la période couvrant l'autre période du 6 septembre 2026 au 25 mai 2027
- 150 € par mois d'ouverture en 2027, à partir du 25 mai 2027

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

Sens des votes : nombre + procurations		
POUR	CONTRE	Abstention
24	0	3

- D'approuver la tarification du domaine public pour une guinguette sur l'Esplanade de la Fraternité
- De donner mandat à Madame la Maire pour signer toutes les pièces utiles à cette affaire.

Délib. n° : 2026_044

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 031-213103963-20260605-2026_044-DE

Berger
Levrault

7.1 Décisions budgétaires

Ampliation de la présente sera affichée à la mairie de Nailloux et transmise à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour contrôle de sa légalité.

Ainsi fait et délibéré à Nailloux, les jour, mois et an que susdits.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la
transmission
en Préfecture le : 16/06/2026
de l'affichage le : 16/06/2026

Lison GLEYES,
Maire,



Laurent PADIOU
Secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, likely belonging to Laurent Padiou, the Secretary of the meeting.